

Demande de propositions pour une subvention de démarrage du CRPIP – 2015

Pour cette demande de 2015, nous cherchons des propositions adaptées aux enjeux suivants :

I. Coordination des programmes de soutien du revenu et d'intégration au travail

· Quels sont les défis en ce qui concerne la coordination entre les programmes gouvernementaux d'appui à l'intégration au travail, à la réintégration et de soutien du revenu? Comment est-ce que les programmes gouvernementaux se coordonnent (ou pas) entre eux et aussi avec les programmes privés d'assurance afin de fournir aux personnes du soutien au revenu et à la réintégration au travail? Comment les programmes incompatibles sont des obstacles à la réintégration au travail? Comment pourrait-on améliorer la coordination des programmes, et entre ces derniers, de manière à ce que les travailleurs* et les personnes handicapées ne passent pas entre les mailles du filet des programmes? Nous reconnaissons que les enjeux de coordination et le plan de changement des politiques peuvent être vus différemment par différents intervenants et nous demandons que les propositions qui sont soumises expliquent clairement leur conception de ces termes.

II. Adéquation des programmes de soutien du revenu et d'intégration au travail à l'environnement actuel dans les domaines du travail et de la santé

· Comment les programmes gouvernementaux (et privés d'assurance) sont-ils structurés afin de donner un soutien adéquat aux travailleurs dans un contexte de conditions de travail flexibles (p. ex. les emplois à temps partiel, le travail à contrat et la précarité de l'emploi) ou de troubles médicaux complexes (p. ex. les maladies chroniques ou épisodiques)? Comment pourrait-on améliorer l'admissibilité et la portée des programmes afin que les travailleurs et les personnes handicapées puissent avoir accès aux soutiens nécessaires pour avoir un revenu de base et accéder à l'emploi? Vues les contraintes budgétaires, quelles sont les principales lacunes dans la prestation de services au sein des programmes et entre ceux-ci?

La priorité sera donnée à deux types de propositions :

1. Des projets axés sur le développement d'une demande de subvention qui vise un organisme subventionnaire particulier;
2. Des projets dont le résultat sera un article publiable d'analyse des politiques.

* L'utilisation du masculin pour désigner des personnes a pour seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

Les fonds sont attribués pour la période maximale d'une année.

L'échéance pour soumettre les propositions de subventions de démarrage

Les propositions de subventions doivent être envoyées par courriel à Christina Kalcevich à l'adresse nationalmanager@crwdp.ca avant 17h HNE le 10 juillet 2015.

Veillez télécharger la demande de subvention de démarrage ici :

http://www.crwdp.ca/SG2015_APPf